

---

**Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement  
tenue le vendredi 11 octobre 2024 à 10 h 30  
Salle Madeleine-Lahaye 500, montée de l'Église, L'Île-Bizard**

---

**PRÉSENCES :**

Madame Suzanne MARCEAU, Conseillère d'arrondissement  
Monsieur Richard BELANGER, Conseiller d'arrondissement  
Madame Danielle MYRAND, Conseillère d'arrondissement  
Monsieur Alain WILSON, Conseiller d'arrondissement  
Monsieur Doug HURLEY, Maire d'arrondissement

**AUTRES PRÉSENCES :**

Monsieur Trevor LANE, Directeur des travaux publics  
Monsieur Pierre Yves MORIN, Directeur d'arrondissement  
Madame Edwige NOZA, Secrétaire d'arrondissement  
Madame Marie Claude OUELLET, Directrice de la culture, sports, loisirs et relations avec les citoyens

**ABSENCES :**

Monsieur Alexandre HÉROUX, Coordonnateur à la sécurité publique  
Monsieur Sylvain PROVENCHER, Directeur de l'aménagement urbain et des services aux entreprises

\_\_\_\_\_

Cette séance est tenue conformément aux dispositions de la Loi sur les cités et villes (L.R.Q. chapitre C-19)

\_\_\_\_\_

**10 - Ouverture de la séance**

Le maire d'arrondissement déclare la séance ouverte à 10 h 34.

\_\_\_\_\_

**CA24 28 189**

**Adoption de l'ordre du jour de la séance du conseil d'arrondissement**

Il est proposé par Suzanne MARCEAU

appuyé par Doug HURLEY

Et résolu :

D'adopter l'ordre du jour de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement de L'Île-Bizard—Sainte-Geneviève du vendredi 11 octobre 2024 – séance de 10 h 30.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.**

**10 - Période de questions du public**

Aucune question.

---

**10 - Période de questions des membres du conseil**

Aucune question.

---

**CA24 28 190**

**Approuver l'entente de service entre l'arrondissement de L'Île-Bizard - Sainte-Geneviève et la PGA dans le cadre de la Coupe des Présidents 2024 - Montant de 259 296,05 \$ taxes incluses.**

Il est proposé par Alain WILSON

appuyé par Richard BELANGER

Et résolu :

D'approuver l'entente de service entre l'arrondissement de L'Île-Bizard - Sainte-Geneviève et la PGA Tour Event Management Canada ULC. dans le cadre de la Coupe des Présidents 2024 - Montant de 259 296,05 \$ taxes incluses.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

20.01 1246983011

---

**CA24 28 191**

**Avis de motion et dépôt - Règlement sur la taxe relative aux services pour l'exercice financier 2025 de l'arrondissement de L'Île-Bizard - Sainte-Geneviève (CA28 0084).**

Avis de motion est donné par le conseiller d'arrondissement monsieur Richard Bélanger de l'inscription pour adoption à une séance subséquente du conseil d'arrondissement du projet de règlement sur la taxe relative aux services pour l'exercice financier 2025, lequel est déposé avec le sommaire décisionnel (CA28 0084).

40.01 1246983010

---

**CA24 28 192**

**Levée de la séance**

Il est proposé par Richard BELANGER

appuyé par Danielle MYRAND

Et résolu :

De lever la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement du vendredi 11 octobre 2024 à, 10 h 38.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

70.01

---

Monsieur le maire d'arrondissement déclare donner son assentiment à toutes les résolutions contenues au présent procès-verbal en y apposant sa signature.

Les résolutions consignées dans ce procès-verbal sont considérées signées comme si elles l'avaient été une à une.

---

Doug HURLEY  
Maire d'arrondissement

---

Edwige NOZA  
Secrétaire d'arrondissement

---

Ce procès-verbal a été ratifié à la séance du conseil d'arrondissement tenue le 5 novembre 2024.